Communauté de Communes du Pays Mornantais

>>> www.copamo.fr

DEMATERIALISATION DES MARCHES PUBLICS

Lancez-vous !

La dématérialisation, c'est simple comme un clic ...

Dans la continuité du plan de modernisation et de simplification de l'administration, la nouvelle réglementation des marchés publics va imposer la réponse électronique obligatoire aux marchés publics au 1er octobre 2018.
La Communauté de communes du Pays Mornantais a décidé d'expliquer dès à présent, la dématérialisation totale. Cette plaquette énumère les bonnes pratiques pour réussir la dématérialisation.

Rejoignez-nous sur notre nouveau profil acheteur « achat-national.com » à l'adresse https://marches-paysmornantais.omnikles.com à compter du 1er avril 2018

Je me prépare !

1) Je m'inscris sur le profil acheteur

- C'est entièrement gratuit
- Vous bénéficiez de la veille automatique sur les publications d'appels d'offres
- Utilisez un **email générique** pour votre société et renseignez un émail de secours
- Déclarez l'adresse **support@omnikles.com** dans votre carnet d'adresse
- Gagnez du temps, déposez vos attestations fiscales et sociales
- Toute votre correspondance est disponible pendant 12 mois

2) Je m'entraîne à l'avance !

- Vérifiez les préalables techniques sur votre poste de travail
- Lisez les conditions générales d'accès de la plateforme achat-national.com

Je réponds !

1) Je retire le dossier de consultation des entreprises (DCE)

- Grâce au retrait « authentifié », recevez toutes les informations et modifications de la consultation
- Evitez les retraits anonymes

2) J'ai des questions ? Uniquement sur le profil acheteur !

- Posez vos questions uniquement via la plateforme
- Attention aux délais pour poser des questions (lire le règlement de consultation)

3) Je prépare mon dépôt au préalable !

- Organisez vos pièces en sous-dossiers « Candidatures » et « Offres » …
- La signature électronique n'est pas nécessaire lors du dépôt du pli mais le sera si vous êtes attributaire du marché. (Signature électronique avec une clé RGS ** pouvant être acquise via achat-national.com)
- Privilégiez le format PDF pour vos fichiers

4) J'anticipe mon dépôt !

- Démarrez votre dépôt au moins 4h avant l'heure limite !
- Votre pli dépasse 500 Mo ? Redoublez de précaution, déposez la veille !
- Votre dépôt est sécurisé (*cryptage, horodatage, inaccessible avant la clôture)*
- **Un problème technique ? contactez uniquement la hotline d'achat-national.com**
- **L'enregistrement du dépôt sera effectif à la fin de la transmission sur achat-national.com**

5) Je lis la correspondance reçue !

- Vous avez reçu un email ? Lisez-le !
- Vous avez reçu une lettre recommandée électronique (LRE) ? Vous disposez au maximum de 15 jours pour en prendre connaissance mais les délais réglementaires courent ….
- **La LRE a la même valeur juridique que la lettre avec AR « papier »**

Un problème technique ?
Un seul réflexe : la hotline d'achat-national.com
0 825 00 13 26 ***(numéro indigo)***

Hotline de
notre profil acheteur achat-national.com
0 825 00 13 26
Support-okmarche@omnikles.com
(Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30)

En octobre 2018, tous les marchés publics imposeront la réponse électronique obligatoire

Alors anticipez et

Vous serez prêts !